



**Note PB/CP/16.301**

**CONGRES DE LA FENARA**

**20 mai 2016 à NOGENT**

**Intervention de  
Mme. Catherine FOUCHER,**

**membre du Conseil National  
de l'UPA**

**au nom du Président Jean-Pierre CROUZET**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureuse de participer de nouveau à votre Congrès National. Ce congrès national qui constitue toujours un moment fort de la vie de votre Fédération.

C'est une belle leçon que vous nous donnez à chacun de vos Congrès. Une leçon de responsabilité ; et aussi une leçon de solidarité, de générosité.

Deux qualités, qui hélas ont tendance à s'effacer avec l'évolution du monde d'aujourd'hui et qui doivent être impérativement réhabilitées.

C'est à cet esprit, qui représente ce que l'engagement social peut donner de meilleur, que je souhaite rendre hommage aujourd'hui.

Notre Secteur a, plus que jamais, besoin de la présence active et dynamique de ses aînés.

Facteur de cohésion et de vie sur tous les territoires de France, vous contribuez à donner corps et sens à l'entraide et à la solidarité entre les générations.

Vous incarnez chacun d'entre vous une pièce essentielle de notre histoire commune, riche d'avancées sociales obtenues par la force de l'obstination et de l'absolue conviction que rien ne peut se construire sans esprit d'équité et de justice sociale.

La protection sociale est en effet l'une des expressions majeures de cette République démocratique et sociale qu'affirme l'article 1er de notre Constitution.

Elle est ainsi l'affaire de tous.

Chacun la finance sous une forme ou une autre, chacun en bénéficie à différents moments de sa vie. Dans une conjoncture économique difficile, son rôle pour protéger les plus fragiles est plus que jamais essentiel.

Depuis 70 ans maintenant, la Sécurité sociale fait partie du patrimoine des français, c'est un bien commun à l'ensemble de la population. Elle est au fondement de notre pacte républicain.

La Sécurité sociale fait partie de notre histoire. Elle a évolué avec elle, elle s'est transformée, adaptée avec elle. Chaque génération a su depuis sa création assurer sa conservation et surtout transmettre cet héritage.

Cet héritage nous devons l'adapter encore et toujours pour répondre aux nouveaux défis de notre temps, qu'ils soient économiques ou sociaux.

Mais face à l'environnement économique et financier actuels, au contexte de chômage élevé et durable qui fragilisent notre système de protection sociale, face à la montée d'un sentiment d'insécurité sociale et de crise de confiance, nous nous devons nous tous ici, partenaires sociaux, politiques, acteurs du système de santé, chacun dans nos responsabilités, de réussir l'adaptation et la modernisation de la Sécurité sociale et plus généralement de notre protection sociale.

A défaut, nous laisserions le champ libre à tous ceux qui n'ont qu'un souhait sa remise en cause, nous alimenterions ceux qui n'ont de cesse de nourrir la désaffection de certains de nos concitoyens. La résurgence de mouvements de contestation (contre le RSI notamment), est à cet égard très inquiétant car avec la remise en cause de la Sécurité sociale c'est la préservation du lien social que l'on fragilise.

Alors bien sûr adapter la Sécurité sociale, la moderniser, nécessitent de répondre aux défis constants qui se posent à elle, impliquent des efforts forcément permanents.

Mais ce bien commun, cet héritage dont nous devons préserver les valeurs, qu'il nous revient de transmettre aux générations futures, ne doit pas nous interdire d'en questionner certains éléments, en particulier le mode de financement et sa soutenabilité.

Le coût de cet héritage ne doit pas, sauf à aller à l'inverse de l'effet recherché, fragiliser la compétitivité des entreprises, constituer un handicap pour la croissance et pour l'emploi.

Au-delà des mots, cet attachement de l'UPA à notre système de Sécurité sociale se traduit dans les faits. Cet attachement est concret. Nous avons plus de 1500 administrateurs et conseillers qui participent activement à la gestion des organismes des différentes branches du régime général mais aussi du RSI. Ils s'engagent individuellement chaque jour au service de l'intérêt collectif.

Cet engagement n'a jamais failli. Y compris au moment où certains ont décidé de s'éloigner de la gestion des caisses de Sécurité sociale. L'UPA est restée. Elle est restée car nous croyons en ce système de protection sociale qui, s'il n'est certainement pas parfait, n'a pas ou peu d'équivalent dans le monde. L'UPA est aussi restée car ce système de gestion associant les partenaires sociaux constitue un rempart contre une étatisation ou une privatisation de notre système de sécurité sociale, ce que nous refusons.

L'UPA a œuvré pour permettre aux travailleurs non –salariés de bénéficier d'une couverture sociale qui soit la plus proche de celle des salariés. Ces années d'engagements, de construction, nous ne les laisserons pas être fragilisés par des initiatives, des décisions irresponsables aux conséquences désastreuses.

Je le disais nous pouvons être fiers collectivement de notre système de protection sociale.

Pour autant, si la Sécurité sociale confère des droits ce dont il faut se féliciter, elle a aussi un coût.

N'oublions pas que la France figure dans les tous premiers rangs des pays européens pour le poids des dépenses de protection sociale dans le produit intérieur brut. Le montant total des dépenses sociales en France dépasse 500 milliards d'euros par an.

Elle fait aussi partie des pays européens dans lesquels le financement de la protection sociale repose de façon nettement majoritaire sur des cotisations sociales assises pour l'essentiel sur les revenus d'activité.

Or les prélèvements sociaux élevés acquittés par les employeurs ou par les salariés alourdissent le coût du travail, pénalisent la compétitivité des entreprises, limitent leur activité et in fine réduisent l'emploi et donc les actifs.

La lourdeur des formalités sociales des entreprises, et parfois l'insécurité juridique auxquelles elles sont exposées au regard du prélèvement social, peuvent constituer des entraves à leur développement économique.

Bien entendu, il serait excessif de ma part d'affirmer que le financement de la protection sociale constitue le facteur déterminant des déséquilibres persistants du marché du travail en France. Mais ceci y contribue également.

Il serait également malhonnête intellectuellement de nier qu'il est des cas dans lesquels une couverture adaptée des risques sociaux peut au contraire stimuler la productivité du travail et la croissance à long terme, et donc être favorable à l'emploi.

Un bon état de santé améliore ainsi la productivité des travailleurs. Une offre de services d'accueil des jeunes enfants ou des incitations appropriées à la prolongation de l'activité professionnelle contribuent à accroître le taux d'activité de la population, et singulièrement celui des mères et des travailleurs âgés.

Parce qu'elle accompagne les salariés tout au long de leur vie professionnelle, la protection sociale peut contribuer à élever la durée de la carrière, le nombre et la qualité des emplois occupés, ainsi que leur rémunération, et au total accroître la productivité et le potentiel de croissance de l'économie, bénéfiques à tous, jeunes et moins jeunes.

L'existence d'un système de protection sociale agit favorablement sur le niveau de la demande pour une autre raison: dans un tel système, l'épargne de précaution est réduite au minimum.

En effet, les personnes n'hésitent pas à consommer quand elles se sentent prémunies contre l'éventualité de se retrouver sans ressources suffisantes en cas de maladie ou d'incapacité à travailler.

La Sécurité sociale a une histoire dont nous pouvons je le pense sincèrement être fiers. La solidarité qui en constitue le socle est une valeur qui a une résonance forte dans notre secteur.

La solidarité entre les générations, grâce notamment à notre système de retraite par répartition, la solidarité des bien portants envers les malades ou encore la solidarité de ceux qui ont un travail au profit de ceux qui n'en ont pas, est une valeur fondamentale dans notre société.

Pour beaucoup cette valeur fondamentale est une évidence, voir un dû pour ne pas dire un bien de consommation. C'est là où se situe le danger. Il faut que chacun ait conscience qu'il est acteur, à son niveau, de la préservation de cette valeur. Nous sommes tous co-responsables de l'avenir de la Sécurité sociale.

Il faut aussi et surtout redonner de la confiance en notre système de sécurité sociale, en particulier auprès des plus jeunes. Il faut redonner de la lisibilité à ce lien que constitue la Sécurité sociale qui nous unit tous.



La protection sociale, c'est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas.

Ce patrimoine vous en êtes les ardents défenseurs comme l'UPA.

Mesdames, Messieurs, à travers la FENARA, vous êtes des interlocuteurs précieux pour les pouvoirs publics car vous savez être exigeants.

Exigeant parce que vous portez des valeurs, des valeurs qui conduisent les gouvernements successifs à prendre en compte, non seulement vos revendications, mais aussi vos principes de vie que vous posez à la société, cette société qui a évolué ces dernières années de façon très rapide, peut-on même dire trop rapide. Mais c'est hélas la réalité.

Mesdames, Messieurs, l'Artisanat et le Commerce de proximité sont forts car la sagesse de ses aînés nourrit la confiance de ses jeunes.

L'Artisanat et le Commerce de proximité sont forts parce que la transmission des savoirs et des expériences entre les générations se fait de manière naturelle.

L'Artisanat et le Commerce de proximité sont forts parce que la solidarité entre les âges, solidarité réciproque, est vécue comme une évidence.

Vous êtes aujourd'hui encore plus qu'hier une force essentielle. Votre rôle social ne cesse de grandir. Il faut le faire savoir ; avec un savoir-être ferme et respectueux. Et

je suis sûre que vous serez dans toutes vos actions (manifestations, réseaux sociaux, la presse), respectueux. Ce sont des outils qu'il faut manier avec précaution.

Aussi permettez-moi pour finir, une citation dont j'ai oublié l'auteur mais qui pour moi traduit une valeur essentielle « Ne pas honorer les anciens, c'est démolir le matin la maison où l'on doit coucher le soir ».

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

je vous remercie.